

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique

Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation (CNSTI)

SEMAINE NATIONALE DE LA SCIENCE, 1^{ère} Edition

Bujumbura, 09-10 Novembre 2023

Thème 2023 de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement-
10 Novembre: « Renforcer la confiance dans la science »

COMMUNIQUE

1. Contexte

Ce communiqué est rendu public par la Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation (CNSTI) à l'occasion de la célébration de la « Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement » qui est célébrée chaque année dans le monde à la date du 10 Novembre.

Ce vendredi, le 10 Novembre 2023, le Burundi s'est joint au monde entier pour célébrer la « Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement ».

Initiée par l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) en 2001, cette journée est l'occasion de rappeler l'importance et la pertinence de la science dans la vie quotidienne, mais aussi d'insister sur la nécessité de faire participer le public aux débats sur les questions scientifiques émergentes.

Dans cette perspective, la Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation (CNSTI), a organisé du 09 au 10 Novembre 2023, à Bujumbura, dans la Salle de vidéo-conférence du Projet d'Appui au Centre d'Excellence Régional en Sciences de la Nutrition-EANSI (PA-EANSI) sis au Campus Mutanga de l'Université du Burundi, la première édition de la Semaine Nationale de la Science. L'activité est en phase avec la célébration de la Journée mondiale de la science. Le thème de cette année est ainsi libellé: « Renforcer la confiance dans la science ».

L'événement historique a vu la participation de différents acteurs issus du Parlement, des communautés scientifiques et éducatives, du Conseil Interuniversitaire de l'Afrique de l'Est (IUCEA), des organisations internationales et du public dans sa diversité, en vue de renouveler l'engagement national et international pour l'utilisation de la science au profit des communautés.

La Semaine nationale de la Science est organisée en République du Burundi, pour la première fois, par la Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation (CNSTI), et cela sous les auspices du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique.

2. Principaux thèmes explorés

Le thème mondial 2023 de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement est: « Renforcer la confiance dans la science ».

Les cérémonies d'ouverture ont été rehaussées par la présence de Prof. Frédéric BANGIRINAMA, Secrétaire Permanent au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministre dignement empêché.

Après les cérémonies d'ouverture, une présentation liminaire intitulée « Le Système National de la Science, de la Technologie et de l'Innovation : le rôle des institutions du savoir » a été faite par Prof. Tatien MASHARABU, Secrétaire Exécutif Permanent de la Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation (CNSTI).

Ensuite, des présentations thématiques sur les Applications de la Science et de la Technologie dans le secteur des Sciences Naturelles, de la Vie et de l'Ingénieur, ainsi que dans le secteur des Sciences Humaines et Sociales ont été faites. Des échanges et panels de discussion ont été chaque fois organisés entre différentes sessions. Parallèlement, des expositions en stands des produits de la recherche-innovation et de la technologie ont été faites.

3. Alignement aux agendas de développement

Au niveau sous régional, à travers les dispositions du Traité établissant la Communauté Est Africaine, EAC (article 103) et du Protocole du Marché Commun de l'EAC (articles 42 et 43), la Science et la Recherche-Développement (RD) sont fixés comme secteurs essentiels de coopération entre les Etats partenaires pour soutenir le développement industriel et l'économie de la sous-région.

Au niveau local, l'objectif 15 de la Vision Burundi pays émergent en 2040, pays développé en 2060 porte sur «*Le développement d'un enseignement supérieur compétitif en sciences et technologies et contribuant au développement du Burundi*». Cet objectif implique une formation fiable appuyée par une recherche fondamentale et appliquée permettant l'innovation dans le domaine des sciences et de la technologie. Il convient de signaler en passant que la valorisation des activités de recherche scientifique rentre aussi dans les préoccupations du Plan Sectoriel de l'Education 2022-2030.

L'organisation de la Semaine Nationale de la Science, première édition, s'inscrit dans cette même logique. Elle constitue en quelque sorte, une ouverture à la mise en œuvre en partie des recommandations des Etats généraux de l'Education (2022) au sujet notamment de la recommandation N° 27- Promouvoir la recherche-développement, dont les actions retenues sont : Instaurer un fonds national de la recherche et de l'innovation, Elaborer et financer des projets de recherche dans les domaines prioritaires, Vulgariser les résultats de recherche au niveau de la communauté, Mettre en place un système de pilotage et d'orientation de la recherche au niveau national ; et la recommandation N° 28- Renforcer les capacités techniques et matérielles des chercheurs à travers les actions retenues qui suivent : Equiper les structures

de recherche, Doter les centres de recherches du personnel permanent, Renforcer les capacités des chercheurs.

4. Appel à action

Le rôle de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et (STI) dans la promotion de la croissance économique et du développement durable est de plus en plus reconnu dans le monde entier.

C'est pourquoi, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche au Burundi, avec le soutien des secteurs public et privé, en collaboration avec les partenaires au développement, devraient jouer un rôle clé en encourageant les STI à travers la recherche et en devenant des acteurs de premier plan dans leur promotion, tout en s'alignant dans la logique de la Vision Burundi 2040-2060.

A cet égard, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique à travers la CNSTI devrait s'assurer de :

(1) la collaboration et la coordination au sein de toutes les parties prenantes impliquées effectivement dans la STI ;

(2) la protection de la propriété intellectuelle par une loi forte allouant non seulement aux chercheurs et innovateurs des brevets, des droits d'auteur et d'enregistrement de marques leur permettant de tirer une reconnaissance et/ou un avantage financier, mais aussi mettant des mécanismes et outils de financement de la Recherche-Développement via le Fonds d'Appui à la Science, la Technologie et l'Innovation préconisé par le Plan Sectoriel de l'Éducation 2022-2030;

(3) la mise en place des comités d'éthique institutionnels, des bureaux chargés de la propriété intellectuelle et des bureaux chargés de la collecte et du traitement des données sur les indicateurs et statistiques de la R-D et de l'Innovation en vue de faciliter la création d'un Parc scientifique qui faciliterait l'entrepreneuriat, l'innovation et la croissance des entreprises.

Pour conclure, au vue de cet environnement et de ce qui précède, tout milite en faveur d'une révision profonde de la structure organisationnelle et du fonctionnement de l'agence mandatée pour coordonner, réguler et promouvoir la STI au service de la transformation socio-économique du Burundi, à savoir la CNSTI, suite au caractère très transversal du secteur de la STI.

La CNSTI exprime ses sincères remerciements au Gouvernement du Burundi qui a bien voulu accepter de financer cette activité tout en lançant un appel aux partenaires au développement à soutenir les projets et programmes de la CNSTI qui renforcent l'écosystème national de recherche et d'innovation.

Fait à Bujumbura, le 10 Novembre 2023

Prof. Tatien MASHARABU,
Secrétaire Exécutif Permanent,
Commission Nationale de la Science, la Technologie et l'Innovation
République du Burundi